



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/153

**OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION BORDEAUX UNITEC**

**Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45**

**Nombre de Conseillers présents : 30**

**Nombre de Conseillers présents et représentés : 38**

**Quorum : 23**

**Date de convocation : 7 octobre 2022**

**Date d'affichage de la convocation au siège : 7 octobre 2022**

**Secrétaire de séance : Anne-Marie CAUSSÉ**

**Le 13 octobre de l'année deux mille vingt-deux à 18h30**  
à Martillac – Salle du conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		TALABOT Martine (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	Mme BURTIN DAUZAN	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	P		PEREZ Gracia (Maire)	P	
DUFRANC Michel (Maire)	E		BARBAN Laurent (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	Mme POLSTER	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	P		BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	E	Mme PERPIGNAA GOULARD
DUMESNIL Mickaël	E		GILLET Jean-Paul	E	Mme PREVOTEAU
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
COUBRA Lionel	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BALAYÉ Philippe	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
BOURROUSSE Michèle	E	M. GACHET	VIGUIER Marie	A	
GACHET Christian	P		POLSTER Monique	P	
MONGE Jean-Claude	P		SIDAOUI Alain	P	
SAUNIER Catherine	P		CHEVALIER Bernard	P	
DURAND François	P		SABY Nadia	P	
LEMIRE Jean-André	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
BOURRIER Sylviane	P		BÉTENCOURT Catherine	P	
LAFFARGUE Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	P	
MARTINEZ Corinne	P		FAURE Christian	A	
SOUBELET Véronique	E	M. LAFFARGUE	GIRAUDEAU Isabelle	A	
AULANIER Benoist	P				

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/153

**OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION BORDEAUX  
UNITEC**

**Vu** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu, notamment l'article 3-3-1 « Actions de développement économique»,

**Vu** l'article L2311-7 du CGCT, précisant que l'attribution d'une subvention doit faire l'objet d'une délibération distincte du vote du budget,

**Vu** la demande de subvention de l'association UNITEC,

**Considérant** l'avis de la commission développement économique du 9 mars 2022,

**Vu** le projet de convention annexé,

**Considérant** l'avis favorable du Bureau,

## EXPOSE

La Technopole Bordeaux Montesquieu, dédiée aux biotechnologies, aux écotechnologies et aux activités vitivinicoles, est la vitrine du développement économique de la Communauté de Communes de Montesquieu. Elle regroupe environ 100 entreprises et près de 1500 salariés.

Depuis mars 2011, la CCM a noué un partenariat avec l'association Unitec pour accompagner les entreprises innovantes en pépinière, favoriser la mise en réseau des entreprises avec les universités bordelaises, ainsi que les financeurs publics.

Depuis 2019, avec le développement du projet EUREKAPÔLE porté par la Communauté de Communes de Montesquieu, le partenariat avec UNITEC inclut également des actions de promotion de ces outils d'accompagnement à l'innovation auprès de l'ensemble des entreprises suivies et accompagnées par UNITEC sur l'aire métropolitaine bordelaise.

Au vu des bilans des années précédentes fourni par Bordeaux Unitec et après concertation avec ce dernier, il est décidé de redéfinir le partenariat avec la CCM.

La convention de partenariat et financière arrivant désormais à échéance, il convient de délibérer à nouveau sur la participation de la Communauté de Communes de Montesquieu à Unitec ainsi que sur le renouvellement de ces conventions prévoyant une subvention maximale de 15 000 € au titre de l'année 2022. Le nouveau projet de convention est annexé à ce document.



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2022/153

**OBJET : SUBVENTION À L'ASSOCIATION BORDEAUX  
UNITEC**

### *Le Conseil Communautaire à l'unanimité :*

- Décide de l'attribution d'une subvention de 15 000 euros au titre de l'année 2022 à l'Association UNITEC,
- Prévoit les crédits au budget afférent,
- Autorise Monsieur le Président à signer tous documents afférents au versement de ladite subvention, notamment la convention ci-jointe de partenariat et de financement formalisant les engagements réciproques.

Fait à Martillac, le 13 octobre 2022

**Anne-Marie CAUSSÉ**  
Secrétaire de séance

Signé par : Anne-Marie Caussé  
Date : 24/10/2022  
Qualité : Parapheur CC Montesquieu - Secrétaire  
de séance



**Bernard FATH**  
Président de la Communauté de  
communes de Montesquieu

Signé par : Bernard Fath  
Date : 24/10/2022  
Qualité : Parapheur Président Montesquieu